



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Trains

Montreuil, le 14 mars 2024

STOP AU BASHING DES CHEMINOTS

DEMANDE D'EXPLICATIONS ÉCRITES

Étude 7.95 Ex. A - à remettre au (à la) salarié(e) Classement

Nom (en lettres capitales) Prénom Immatriculation

M Mme *les dirigeants de SNCF Voyageurs*

Grade

Lieu Principal d'Affectation

Établissement 1

EXPOSÉ DES FAITS

Une fois n'est pas coutume, les cheminots sont la cible de nombreux médias. Ce qui est nouveau, c'est l'attitude des dirigeants de la SNCF, qui sont devenus les artisans de ce « cheminot bashing » organisé.

En témoignent les différentes communications sur divers réseaux sociaux à l'encontre des chefs de bord et de leur travail.

Vous êtes d'ailleurs plus prolixes dans la presse et sur les réseaux sociaux, pour discréditer les ASCT et leur travail, que pour traiter des problèmes de sécurité dans l'entreprise.

Vous ne pouvez pas, d'un côté, à coup de chiffres et d'objectifs, mettre la pression aux ASCT et faire volte-face devant les médias, à moins de vouloir allumer un contre-feu médiatique.

Ainsi, par la présente, nous souhaiterions recueillir vos explications quant à votre comportement inapproprié qui contrevient notamment aux dispositions de différents textes, dont l'article 30 « respect des personnes » et 35.1 « obligation de loyauté » du règlement intérieur de la SA SNCF VOYAGEURS VRH 7000.

RÉPONSE DU (DE LA) SALARIÉ(E)

Date et signature du (de la) salarié(e)

(1) La réponse du (de la) salarié(e) doit être transmise dans un délai maximum de 6 jours.

Réponse du (de la) salarié(e) reçue le _____

par M _____

Les dirigeants de la SNCF ne cessent de rappeler aux cheminots le code de déontologie et le respect des règlements intérieurs des différentes SA, leur devoir de loyauté envers l'entreprise et attendent pourtant les flammes et velléités à l'encontre des chefs de bord à la première turbulence médiatique.

La CGT demeure aux côtés de tous les ASCT, de toutes activités, quel que soit leur statut.





MOTION

Lieu, date

Madame la Directrice
Monsieur le Directeur
Établissement

Depuis quelques semaines, la direction de la SNCF s'évertue publiquement à alimenter un débat malsain pointant ses agents, et notamment les ASCT agissant dans le cadre de leurs missions.

Récemment, les différentes communications du directeur de l'Axe Sud-Est et du directeur de SNCF Voyages, créent une incompréhension, voire de la défiance de la part des voyageurs sur nos métiers et notre rémunération.

Ceci conduit à l'accroissement d'une forme d'agressivité de la part de certains voyageurs, lors des opérations de contrôle, générant ainsi un risque d'agression et de stress supplémentaire inutile pour les agents.

Le dernier épisode en date concerne un de nos collègues qui, à la suite de la réclamation d'un usager et à la médiatisation de l'affaire, a reçu une demande d'explications, et cela malgré le rapport plus que détaillé et circonstancié qu'il avait déjà effectué.

Jusqu'à preuve du contraire, c'est bien la direction qui décide des règles de régularisation et des conditions d'exercice du métier.

Elle ne peut pas d'un côté mettre la pression sur les ASCT à coup de chiffres et d'objectifs et faire volte-face devant la première turbulence médiatique !

Les articles L4121-1 et L4121-2 du Code du travail imposent à l'employeur de garantir la sécurité de ses salariés. Ainsi, la direction doit maintenir un environnement de travail sain et dénué de risques physiques et psychologiques pour les cheminot·e·s.

En déjugant des ASCT effectuant leur travail, l'employeur commet une faute inexcusable en attisant les vellétés à leur encontre.

C'est pourquoi le syndicatvous enjoint :

- d'intervenir pour que cesse ce bashing tant en interne qu'en externe,
- de stopper toutes les procédures disciplinaires en cours,
- de répondre aux justes revendications que portent la Fédération CGT des cheminots et ses syndicats concernant l'exercice du métier d'ASCT, sa reconnaissance et ce notamment aujourd'hui dans le cadre de la table ronde nationale.

Depuis plusieurs mois, la Fédération CGT des Cheminots et ses syndicats vous alertent, il est temps de répondre à leurs revendications légitimes.

La colère qui monte fortement dans les équipes ne pourra, sans réponse, que dégénérer en conflit. La Direction en porterait l'entière responsabilité !

